



Comment exproprier un locataire

Par **gallien**, le **05/02/2008** à **09:53**

Bonjour, je loue un appartement a un jeune sous tutel, le problème c'est qu'il a sacagé l'appartement, la cage d'escalier commune, et que les voisins se plaignent. De ce fait, j'ai fait un courrier pour l'exproprier dans 6 mois, soit au mois de juin, mais sa tutrice vient de me dire que ce n'est pas possible car il faut qu'il reste au moins 18 mois dans l'appartement. Je voulais savoir ce dont je suis en droit de faire et si c'est vrai. De plus, j'essaye de vendre l'appartement mais je n'y arrive pas car il est dans un état lamentable. Est ce que quelqu'un peut me dire ce que je peut faire. Merci et bonne journée